



MAIRIE DU SÉQUESTRE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : FOODTRUCK



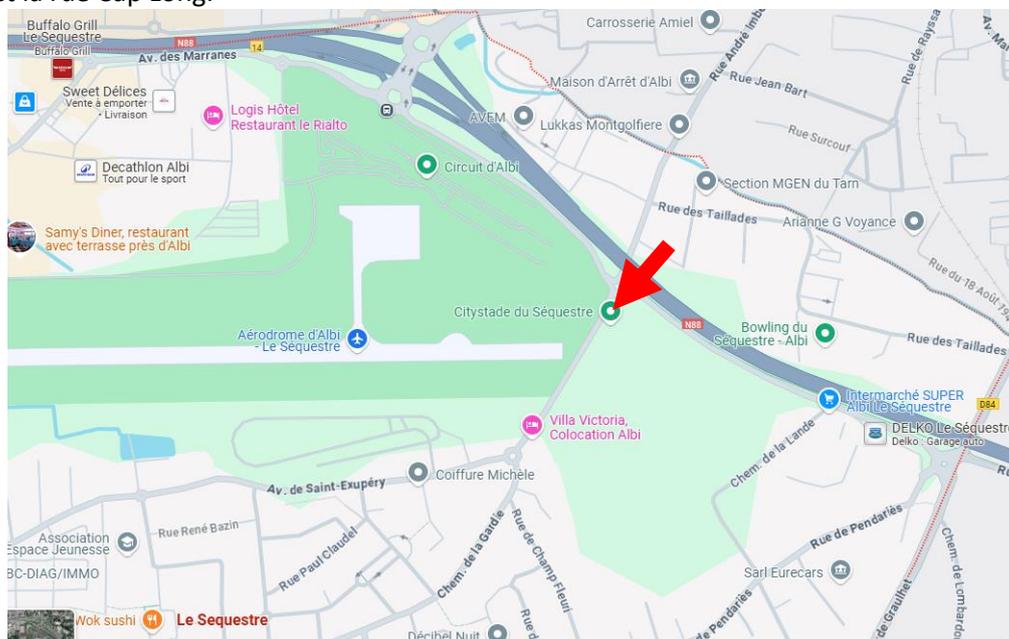
Objet de l'appel

La commune de Le Séquestre souhaite **proposer une offre de restauration mobile sur son espace loisirs situé sur le parking du citystade et du pumptrack**, avenue Saint Exupéry, dans le cadre de l'animation de cet espace accessible au public.

Dans cette optique, la commune lance un **appel à manifestation d'intérêt** en vue d'accueillir un ou plusieurs foodtrucks sur le domaine public communal.

Lieu

Avenue Saint Exupéry, direction le village du Séquestre, juste après le rond-point avec la rue Robert Raynal et la rue Cap Long.



Période concernée

- A priori du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, mais les dates de mise à disposition seront discutées avec les candidats
- Le candidat pourra occuper l'emplacement dédié tous les jours. Il s'engage à être présent **les week-ends durant les vacances scolaires** et pourra également venir d'autres jours selon sa convenance.

Emplacement proposé

- L'emplacement est d'une profondeur de 5 mètres. Largeur à valider avec la mairie et le candidat.
- **L'électricité n'est pas garantie sur le site.** Le candidat devra prévoir ses propres solutions d'alimentation en énergie si nécessaire.
- **Existence d'une fontaine** à proximité immédiate du lieu de stationnement.
- Le site est équipé d'une toilette sèche.



Conditions générales

- Activité exercée sous forme de **vente directe au public**
- Aucun raccordement électrique disponible actuellement : le foodtruck doit être **autonome en énergie**
- Respect des normes sanitaires et règles d'hygiène
- Signature d'une **autorisation d'occupation du domaine public (AOT) avec redevance de 50 € mensuel** (tarif fixé par délibération du 29/01/2024)
- Respect des prescriptions de la commune

Critères de sélection

Les candidatures seront analysées selon les critères suivants :

- 1. Qualité et originalité de l'offre proposée** (type de cuisine, produits locaux ou bio, spécialités)
- 2. Capacité à fonctionner en autonomie énergétique**
- 3. Engagement en matière de propreté et de respect de l'environnement** (tri des déchets, vaisselle réutilisable, etc.)
- 4. Expérience du porteur de projet**
- 5. Jours et plages horaires proposés**

Contenu du dossier de candidature

Les candidats devront fournir :

- **Présentation de leur concept et de leur carte/menu**

Les candidats devront fournir un exemple de carte présentant les plats et produits proposés ainsi que les tarifs.

Les candidats préciseront si leurs produits sont issus de l'agriculture biologique ou raisonnée, s'ils sont faits maison, s'ils sont d'origine locale, si une alternative végétarienne est proposée...

- **Références :**

Les candidats présenteront leurs éventuelles expériences avec le foodtruck et/ou dans la restauration plus « classique », leurs certifications éventuelles...

- **Présentation du foodtruck et du matériel utilisé**

Les candidats présenteront l'équipement du foodtruck, le mode d'approvisionnement énergétique (autonomie), le matériel utilisé et fourniront une photo du véhicule.

- **Engagement en matière de propreté et de respect de l'environnement**

Les candidats présenteront la vaisselle utilisée (jetable, réutilisable), leur démarche concernant le tri des déchets, la gestion des éventuelles huiles de fritures...

- **Documents réglementaires :**

1) Extrait Kbis de moins de 3 mois

Justification de l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

2) Carte d'activité ambulante

À fournir si l'activité du foodtruck se fait dans une commune différente de celle du siège social. Si l'activité est locale, ce document n'est pas nécessaire.

3) Récépissé de déclaration auprès de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations)

*Ou, à défaut, formulaire CERFA n°13984*05 dûment rempli et signé et envoyé à la DDPP compétente.*

4) Attestation de formation en hygiène alimentaire (HACCP)

Attestation pour au moins une personne du foodtruck ayant suivi une formation à l'hygiène alimentaire (obligatoire pour la manipulation des denrées alimentaires).

5) Carte grise du véhicule

Justification que le véhicule est immatriculé et adapté à l'utilisation professionnelle.

6) Attestation d'assurance du véhicule

Assurance en cours de validité pour le véhicule utilisé en tant que foodtruck.

7) Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Couverture des risques liés à l'activité de restauration et des dommages causés à des tiers.

8) Contrat de gestion des déchets (DIB)

Contrat signé avec un prestataire agréé pour la collecte des déchets non dangereux liés à l'activité (emballages, restes alimentaires, etc.).

9) Contrat de gestion des huiles usagées (le cas échéant)

Si le foodtruck utilise de l'huile de cuisson, il doit avoir un contrat pour la collecte et l'élimination des huiles usagées.

Modalités de réponse

Les candidatures sont à transmettre avant le : **lundi 2 juin 2025, 12h00.**

Par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Mairie du Séquestre – 1 place Jules Ferry 81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

Un retour sera fait aux candidats retenus après étude comparative des dossiers.